

Définition de la fonction du Délégué Départemental de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) de la Moselle

Domaine de l'animation

- Organisations, animations et évaluations des rencontres sportives départementales, régionales ou nationales décentralisées
- Soutien aux activités locales organisées par les secteurs

Domaine de la formation

- Mise en place, animation et évaluation d'actions de formation départementales et décentralisées, en lien avec les IUFM et le mouvement USEP (formations d'animateurs, de parents et d'enfants délégués)

Domaine de la vie associative

- En liaison avec les services Animation & Culture et Mutuelle Assurance APAC de la FOL : gestion des affiliations et des assurances
- Participation aux réunions statutaires des sections USEP des circonscriptions
- Organisation et gestion de la vie fédérative départementale
- Participation à la vie régionale (Comité Régional USEP)

Domaine des relations extérieures

- Co-animation des commissions départementales mixtes quadripartites (IA /USEP/CD sportifs/Conseil Général)
- Suivi des relations avec les collectivités locales et territoriales (Conseil Général, municipalités, ...)
- Relations institutionnelles (Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale,...)

Relations avec l'Education Nationale

- Participation aux travaux de l'équipe des CPD et CPC EPS (comme la participation aux animations pédagogiques)
- Participation aux réunions de l'équipe départementale EPS
- Relations régulières avec les Inspecteurs de l'Education Nationale et leurs conseillers
- Participation à l'élaboration et à la diffusion de documents pédagogiques

Travail Administratif

- Préparation des réunions statutaires, des commissions et groupes de travail en relation avec le bureau de l'USEP
- Suivi budgétaire et gestion financière en relation avec le service comptable et la commission des finances
- Gestion des documents pédagogiques et du matériel sportif
- Représentation du Comité Directeur (sur mandat)
- Mise en place, suivi, gestion et évaluation des actions départementales